

## C O T A T I O N P R E S C R I R E

### Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



**BRAVO** : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



**INTÉRESSANT** : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



**APPORTE QUELQUE CHOSE** : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



**ÉVENTUELLEMENT UTILE** : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



**N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU** : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



**LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER** : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



**PAS D'ACCORD** : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

### Médicaments avec publicité grand public

Notre appréciation globale (symbolisée par un feu tricolore) porte sur les garanties de sécurité qu'offre la spécialité dans le cadre de la promotion directe auprès du grand public pour susciter des achats.



**D'ACCORD** : la spécialité a une balance bénéfices-risques bien connue et nettement favorable. Son utilisation en automédication est acceptable.



**PRUDENCE** : la spécialité peut être utilisée en automédication, mais avec certaines précautions.



**PAS D'ACCORD** : la balance bénéfices-risques de la spécialité est défavorable dans le cadre de l'automédication.

### Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire "les Copies du mois" dans ce numéro.

### Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

## LE MOT DE GASPARD

### À côté de la plaque

Depuis la fin des années 1990, l'*orlistat* dosé à 120 mg par gélule (Xenical<sup>®</sup>) est autorisé sur prescription médicale par la Commission européenne pour le traitement de l'obésité, dans toute l'Union européenne, après une procédure centralisée. Début 2009, il l'est aussi à demi-dose (60 mg par gélule), sous le nom de Alli<sup>®</sup> (lire dans ce numéro page 175), qui, lui, est explicitement non soumis à prescription médicale.

Il est ainsi le premier médicament que les autorités européennes laissent sortir du domaine des médicaments sur prescription pour entrer dans le domaine de l'"automédication".

Prescription ou pas, la perte de poids est passagère, limitée à quelques kilogrammes seulement, sans bénéfice tangible démontré en termes de complications de l'obésité. Ce bénéfice est obtenu au prix d'effets indésirables fréquents, parfois très gênants, voire préoccupants dans certaines situations.

En réalité, la prise en charge du surpoids et de l'obésité repose sur bien autre chose que les médicaments : prise en compte des facteurs de complications associés, diététique réfléchie, activité physique adaptée, etc. Autrement dit, la place de l'*orlistat* est marginale dans cette prise en charge, qui demande beaucoup de persévérance. Les acheteurs d'*orlistat* n'en auront guère pour leur argent. Mais des adolescentes étiques continueront à s'égarer dans le marché artificiel de l'"angoisse de la ligne".

Encore une fois, l'offre des firmes pharmaceutiques autorisée par les pouvoirs publics est à côté de la plaque : beaucoup de médicaments rendent aux patients un service minime ou nul, pendant que de nombreux besoins restent insatisfaits. Pour que cela change, il faudra tout autre chose qu'une "automédication" conçue en priorité au service de la santé économique des firmes.